

# Le monnayage viennois aux IXe et Xe siècles (843-949)

Vincent Borrel

*Chercheur indépendant / doctorant UMR8546, ENS*

**Résumé :** Alors que l'empire carolingien se morcèle, Vienne prend une place régionale de premier plan en devenant la capitale du royaume de Provence, qui s'étend du Lyonnais à la Méditerranée. Les rois bosonides inaugurent alors un monnayage à leur nom. Mais celui-ci aura une existence assez éphémère, car rapidement l'atelier monétaire retourne dans le giron de celui qui semble le véritable maître de la ville, l'archevêque de Vienne.

**Mot-clés :** Vienne, Provence, archevêque

**Abstract:** While the Carolingian empire is puzzling, the city of Vienne starts to play a major regional role, becoming the capital city of the new Kingdom of Provence. The Bosonids, start minting in their name. But this royal coinage will not be very long, the mint of Vienne being transferred to the very master of the city: the archbishop.

**Keywords:** Vienna, Provence, archbishop

## Introduction

Au milieu du IXe siècle, alors que l'empire carolingien se morcèle, Vienne prend une place régionale de premier plan en devenant la capitale du royaume de Provence, qui s'étend du Lyonnais à la Méditerranée. Ce royaume, créé par Lothaire pour son troisième fils Charles, est rapidement absorbé par ses voisins. En 879, le comte Boson se fait élire roi. Il s'installe à Vienne et y inaugure alors un monnayage à son nom. Après sa mort, son fils Louis, réussissant à lui succéder, poursuit les activités monétaires dans la continuité de son père, puis après 902 en inaugurant un type impérial. Cependant le monnayage au nom du roi aura une existence assez éphémère, car dès la fin du règne, dans les années 920, l'atelier monétaire est transféré à celui qui, en dépit du pouvoir comtal en place, semble le véritable maître de la ville : l'archevêque de Vienne.

## Le royaume de Provence (855-879)

L'année 843 marque la fin de l'empire carolingien unifié. A Verdun, après trois années de lutte, Lothaire, Louis et Charles, les trois fils survivants de l'empereur Louis le Pieux, petits fils de Charlemagne, se partagent les possessions paternelles. A l'est, Louis obtient la Francie orientale, noyau de la future Germanie. A l'ouest, Charles, surnommé le Chauve, obtient la Francie occidentale, qui prendra plus tard le nom de France. Le perdant de cet accord est Lothaire, le fils aîné du défunt empereur, que Louis et Charles avaient refusé de reconnaître et contre lequel ils s'étaient alliés. Si Lothaire conserve le titre impérial et la capitale Aix-la-Chapelle, ses territoires se résument désormais à une longue bande de terre s'étirant de la Mer du Nord à l'Italie, encadrés étroitement par les possessions de ses deux frères. Cependant, bien que manquant d'homogénéité, ce territoire, connu sous le nom de *Francia media*, est pourtant le cœur économique du défunt empire carolingien.

En 855, à Prüm, peu avant sa mort, c'est au tour de Lothaire de partager ses possessions entre ses trois fils. Louis II, l'aîné, héritera de l'Italie et du titre impérial. Lothaire II, son cadet, des territoires dont une grande partie sera plus tard connue sous le nom de Lotharingie, constitués du nord de la Francia Media : Pays-Bas actuels, Belgique, Luxembourg, Lorraine, Alsace Rhénanie, Suisse occidentale (Bourgogne Transjurane) et Franche-Comté. Le dernier, Charles, hérite de la Bourgogne Cisjurane (Lyonnais, Viennois, Vivarais), de la Provence et de l'Uzège, c'est-à-dire du nord au sud, des territoires compris entre le Lyonnais et la Méditerranée, et d'ouest en est du Vivarais aux Alpes. C'est la naissance du royaume de Provence. Ce n'est qu'en 856, après une entrevue à Orbe, que Charles est définitivement accepté et reconnu par ses frères. Du fait de la jeunesse et de la faiblesse du roi, la réalité du pouvoir est exercée par Girart, son précepteur, détenteur du duché de Lyon et fidèle soutien du défunt Lothaire Ier. Cependant, ce premier royaume de Provence aura une durée éphémère, puisque Charles meurt en 863. Ses possessions sont alors partagées entre ses frères : bien qu'ayant été désigné comme héritier, Lothaire ne peut accaparer que la partie septentrionale, Louis II prenant la Provence. Durant ce court règne, Charles ne semble avoir que très peu résidé en Provence même, préférant le nord de ses possessions, comme par exemple Tramoyes en Lyonnais ou la villa de Mantaille en Viennois. Girart, quant à lui, semble résider le plus souvent à Vienne<sup>1</sup>.



Figure 1 : les royaumes carolingiens à la mort de Lothaire Ier en 855<sup>2</sup>

Lothaire II meurt en 869. Lyon, Vienne, le Sermorens, le Vivarais et l'Uzège passent alors sous la domination de Charles le Chauve, le reste de ses possessions étant partagé entre ce dernier et Louis le Germanique au traité de Meerssen en 870. Louis II n'obtient quasiment rien de l'héritage de son frère. En 870, Charles le Chauve assiège et prend la ville de Vienne, soumettant ainsi les derniers réfractaires à son autorité, notamment le duc Girart. Il installe à sa place son principal homme de confiance, le comte Boson, qui n'est autre que son beau-frère. En 875, c'est au tour de Louis II de quitter le monde terrestre. Charles le Chauve s'empare alors de ses domaines et le 25 décembre 875, 75 ans jour pour jour après son illustre grand-père, il obtient la couronne impériale, qu'il portera deux petites années. Boson suit son beau-frère en Italie et lorsque Charles revient en

<sup>1</sup> NIMMEGEERS N., *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (Ve-XIe siècle)*, p 69

<sup>2</sup> Carte extraite de : RIPART L. "Les temps séculiers (IXe-Xe siècles)", B. Andenmatten et L. Ripart, *L'abbaye de Saint-Maurice*, vol.1, Histoire et archéologie, Gollion, 2015, p. 135-149

Gaule, il le fait duc afin de s'assurer de la fidélité de la péninsule. Boson ajoute également probablement à ce moment la Provence à ses possessions, peut-être d'ailleurs en liaison avec ce titre ducal. En 876, il épouse en Italie Ermengarde, la fille de l'empereur Louis II. Boson revient en Gaule au plus tard au début de 877 et prend part à la lutte contre les Normands.

Cette même année, Charles se lance dans une nouvelle expédition italienne répondant aux appels du pape Jean VIII. Cependant, Boson ainsi que plusieurs autres grands, jugeant sans doute la lutte contre les Normands prioritaire, refuse de le soutenir et de lui envoyer des renforts, ce qui fait revenir l'empereur précipitamment d'Italie. A son retour, Charles rend l'âme dans le petit village mauriennais d'Avrieux, au pied du col du Mont-Cenis.

Sur le plan monétaire, cette période semble a priori caractérisée par une très faible activité des ateliers régionaux, et notamment à Vienne. En effet avant 870 et l'implantation de Charles le Chauve, les dernières monnaies émises au nom de la ville que l'on connaisse sont celles de Louis le Pieux pour la période 818-822. Lothaire Ier et Lothaire II n'ont, semble-t-il, pas émis à leur nom, ni dans la cité, ni dans le royaume de Provence. Il est possible que Charles de Provence ait émis à Arles des deniers portant la légende « CARLVS REX », mais il est difficile de déterminer si ces monnaies sont à attribuer à Charles ou à son oncle Charles le Chauve. En revanche, ce dernier reprend les émissions monétaires lorsque la région passe dans son giron. Probablement dès 871, sous le contrôle du comte Boson, des deniers au type de l'édit de Pîtres de 864 sont frappés à Vienne et à Lyon.



Figure 2 : Denier de Vienne de Louis le Pieux (période 818-822) Ag, 1.74g, 21mm (MBAL)

A) + **HLVDOVICVS IMP**, croix (*Louis Empereur*)  
 R) **VIENNA**



Figure 3 : Denier de Vienne de Charles le Chauve, au type de l'édit de Pîtres (après 864, vraisemblablement dès 871 à Vienne) Ag, 1.52g, 20mm (MBAL)

A) + Monogramme **KRLS**, **CRATIA DEI REX**, (*Charles, par la grâce de Dieu, roi,*)  
 R) + **VIENNA CIVIS**, croix (*VIENNA CIVItaS, Cité de Vienne*)

### **Boson, roi par la grâce de Dieu (879-887)**

Après le décès de Charles le Chauve en 877, son fils Louis II, surnommé le Bègue, lui succède en Francie occidentale, en Bourgogne et en Provence, mais meurt assez rapidement, le 11 avril 879. Ses deux jeunes fils illégitimes, Carloman et Louis III sont alors couronnés à Ferrières. Cependant, Boson, soutenu par une grande partie de l'aristocratie et de l'église régionale refuse de les

reconnaitre. Il se fait élire roi lors d'une assemblée de Grands à Mantaille le 15 octobre 879, sur un espace correspondant peu ou prou à l'ancien royaume de Charles de Provence, probablement sans la partie orientale de la Provence mais en y ajoutant cependant l'Autunois, Mâcon, Chalon et Besançon. Après son élection, Boson est sacré à Lyon par l'archevêque Aurélien<sup>3</sup>. Il choisit cependant de s'installer à Vienne<sup>4</sup>.



Figure 4 : Les diocèses dont les prélats participèrent à l'élection de Mantaille en 879<sup>5</sup>

Défiant ainsi les successeurs de l'empereur Charles le Chauve et du roi Louis le Bègue qu'il avait pourtant servi fidèlement, Boson tente de s'émanciper. En réponse, les Carolingiens légitimes, Louis III, son frère Carloman, et Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, futur empereur l'année suivante, s'allient contre lui. Ils se mettent en marche contre Boson et dès l'été 880 reprennent l'Autunois, Chalon et Mâcon. Boson se replie alors à Vienne. Les rois francs viennent aussitôt assiéger la cité vers le début de septembre, mais, suite à la défection de Charles le Gros parti chercher la couronne impériale en Italie et aux nouvelles alarmantes sur le front des Normands, le siège est rapidement levé.

Une nouvelle campagne est lancée en Viennois en 881. Carloman expédie des diplômes depuis Condrieu au sud de Vienne en juillet, puis de Feyzin et Solaize en août. Il descend probablement ensuite dans le sud pour passer l'hiver, notamment à Narbonne, et il n'est pas impossible qu'il en ait profité pour rallier une partie de la Provence à ce moment-là<sup>6</sup>.

Cependant, dès le 14 juin 882, Carloman est de nouveau en Viennois, à Saint-Maurice-l'Exil, et il assiège Vienne une fois encore. Mais Boson est occupé dans le sud par une armée envoyée par

<sup>3</sup> BAUTIER RH, « Aux origines du royaume de Provence. De la sédition avortée de Boson à la royauté légitime de Louis », *Provence Historique*, Tome 23, 1973, p 52

<sup>4</sup> NIMMEGEERS N., *Évêques...* p 70

<sup>5</sup> BAUTIER p 53

<sup>6</sup> BAUTIER, p 60

Charles le Gros depuis l'Italie et ne peut défendre la cité. Le 03 août, Louis III meurt, et Carloman part pour le nord, laissant le commandement à Richard, que la postérité connaîtra sous le nom de « Justicier », comte d'Autun, le propre frère de Boson, mais resté fidèle aux rois francs. Ce dernier prend la ville en septembre, emmenant à Autun la femme et la fille de Boson.

Il est difficile de connaître précisément l'étendue du territoire restant dès lors sous contrôle de Boson. Si le nord de ses possessions a été repris très rapidement, dès juin 880 pour Besançon, et dès l'été pour les cités de la vallée de la Saône et Autun, entraînant le ralliement des prélats pourtant présents à Mantaille, la situation du Lyonnais pourrait sembler plus délicate. Un diplôme de mai 881 est daté du règne de l'empereur Charles, un autre du mois de juin suivant semble dans l'incertitude sur le nom du souverain : il est daté, « de la deuxième année de Boson roi de Bourgogne, et de la première année de la venue des rois Louis et Carloman pour occuper la Bourgogne »<sup>7</sup>. Si le souverain légitime reconnu est Boson, il semble que concrètement le pouvoir soit aux mains des rois francs. En revanche, l'archevêque Aurélien fait sa soumission à l'empereur Charles dès avant 885, date à laquelle il obtient la restitution de plusieurs biens.

Concernant la situation en Provence, il semble bien que la région ait reconnu Carloman assez rapidement, mais il est difficile de dire à quelle date. Si en 884 l'évêque de Marseille fait le déplacement à Compiègne pour obtenir la restitution de biens en faveur de St Victor, il est probable que le retournement légitimiste ait eu lieu dès avant la mort de Louis III, soit avant 882<sup>8</sup>.

A Vienne même, le dernier acte datant des années de règne de Boson est de juin 882. Un an plus tard, l'archevêque Otran, pourtant son premier soutien, date un diplôme du 6 juin 883 de l'an premier du règne de Carloman en Bourgogne<sup>9</sup>. En novembre 883, dans un acte daté de la deuxième année de la destruction de Vienne, c'est Charles le Gros qui semble le souverain éminent de la cité<sup>10</sup>. Carloman meurt quant à lui le 6 décembre 884, et Charles réalise alors pour la dernière fois l'unité de l'empire franc sur sa tête, en prenant la régence de la Francie occidentale.

Entre 882, date de la chute de Vienne et sa mort le 11 janvier 887, on perd complètement la trace de Boson et il n'est plus possible d'établir son parcours. Cependant, le fait qu'il ait été absent de Vienne en 882, étant probablement plus au sud en train de se combattre l'expédition envoyée d'Italie par Charles le Gros, montre qu'il devait conserver quelques soutiens parmi l'aristocratie locale. En tout état de cause, à en croire la documentation, il ne semble plus jouer de rôle politique important puisque les actes sont datés d'après les règnes de Carloman et de Charles le Gros. A-t-il fini sa vie en fuyard ou a-t-il pu faire la paix avec Charles ? Son épitaphe affirme en tout cas qu'il résista aux attaques de plusieurs rois qui cherchèrent vainement à le perdre. Enfin, un petit détail restera à préciser : celui de la naissance de Louis, son fils, futur empereur. Après la prise de Vienne, les annales de St Bertin précisent que la reine Ermengarde et sa fille sont emmenées à Autun par son beau-frère Richard<sup>11</sup>. A moins que la reine ait été enceinte à ce moment-là ou que Louis ait été éloigné avant le siège, il paraît logique de penser qu'Ermengarde a pu revoir son mari, ce qui signifierait qu'il n'était plus considéré comme paria. Boson est inhumé à Vienne mais cela ne permet pas pour autant de conclure sur son décès dans la cité, ses restes ayant très bien pu être ramenés ultérieurement par Louis.

Boson inaugure probablement très rapidement après son élection et son couronnement un monnayage propre, dérivé du type de l'édit de Pîtres précédemment frappé. Les deux seuls ateliers

<sup>7</sup> BAUTIER p 58, Chartes de Cluny n°24 : « *in mense jugnio, in anno secundo Bosoni, rege de Borgundia, et in primo anno quando Ludovicus et Karlamannus Borgundia possidere venerunt, post obito genitore illorum Ludovico, filio Karlo qui imperavit* »

<sup>8</sup> POUPARDIN, p 134 note 3

<sup>9</sup> BAUTIER P61, Cartulaire de St Maurice de Vienne P54

<sup>10</sup> Gallia Christiana Tome XVI, preuves pour l'Eglise de Vienne, n° XII

<sup>11</sup> BAUTIER, P62

connus à l'heure actuelle pour avoir émis à son nom sont Arles, dont une seule monnaie est recensée et conservée à Montpellier, et Vienne, pour lequel le monnayage semble avoir été nettement plus abondant. En effet, à la fois des deniers et des oboles nous sont parvenus. En tout état de cause, la documentation historique que nous venons d'examiner nous incite à placer la date d'émission à Vienne de ces monnaies entre octobre 879 et septembre 882.



Figure 5 : Denier et obole de Boson, Vienne, Ag, 1.38g, 20mm / 0.72g, 16mm  
(collection privée)

A) + **BOSO CRACIA DEI REX** dans le champ

R) + **VIENNA CIVIS** croix

Le type émis sous Boson résulte d'une habile transformation du denier décidé par Charles le Chauve en 864. Le message véhiculé par la monnaie ne change pas. Naturellement, on passe de **KAROLVS GRATIA DEI REX** (Charles, par la grâce de Dieu, roi) à **BOSO GRACIA DEI REX** (Boson par la grâce de Dieu, roi) à la faveur du nouveau souverain. On remarquera à ce titre que le fait d'avoir conservé cette notion de « **GRATIA DEI** » par Boson, peut, bien entendu s'expliquer par la volonté d'imiter au mieux la monnaie de son prédécesseur, mais également faire référence, en écho aux actes de Mantaille, à cette volonté divine présidant à la destinée du pays et ayant guidé les prélats dans leur choix, Boson étant, bien entendu, totalement étranger à cette élection spontanée...

Cependant, une légère modification de l'avers a été nécessaire pour arriver à insérer cette nouvelle légende. Le monogramme est supprimé, le nom du roi passant dans la légende, et est remplacé par le mot **REX**, auquel on a donné une forme étrange, le **R** et le **E** étant nettement plus grand que le **X**, afin d'imiter les branches du monogramme. Sur les deux types, la légende commence à neuf heures, et afin de parfaire l'illusion, certaines lettres conservent exactement leur place dans la légende sur les deux types. Les revers demeurent strictement identiques, avec le nom de la ville et la croix (**VIENNA CIVIS**). Ainsi, les nouvelles monnaies pourront se fondre très rapidement dans la circulation, sans trop éveiller les soupçons des utilisateurs.



Figure 6 : Passage du denier de Charles le Chauve à celui de Boson (BnF, coll.priv.), côté pile.

Le message véhiculé reste le même. Le mot **Rex** remplace le monogramme, tout en tentant d'imiter ce dernier. Certaines lettres de la légende se retrouvent à des places identiques sur les deux types.



Figure 7 : Passage du denier de Charles le Chauve à celui de Boson : les côtés croix sont identiques

Remarquons enfin que le Musée de Vienne conserve un denier pour lequel la légende commence à six heures au lieu de neuf. Le style de l'écriture est plus tardif, il a certainement été frappé ultérieurement, lorsque le type de Boson était bien implanté dans la circulation.



Figure 8 : Denier de Boson, Vienne, Ag, 1.76g, 21mm, (Musée de Vienne)

- A) + **BOSO CRACIA DEI, REX** dans le champ, légende commençant à six heures
- R) + **VIENNA CIVIS** croix

Pour conclure sur les monnaies viennoises de Boson, Mermet décrit dans son *Histoire de la Ville de Vienne*, un autre type de denier au nom de Boson. Il s'agirait d'un denier portant la tête du roi avec l'inscription « **BOSO REX** », tandis que le côté croix comporterait la légende des deniers présentés ci avant avec la légende « **VIENNA CIVIS** »<sup>12</sup>. Cette monnaie n'a pour le moment pas été retrouvée. Poupardin, la considère comme suspecte, n'étant connue ni de Prou, ni de Gariel. A notre avis, son existence n'est pas impossible. Elle serait à rapprocher des monnaies au buste que Charles le Chauve a émis à Bourges capitale du royaume d'Aquitaine, et portant au droit la légende **CARLVVS REX**. Puisque Boson s'est bien inspiré des deniers au type de l'édit de Pîtres, pourquoi n'aurait-il pas pu également imiter celles au buste, dans sa principale cité ?



Figure 9 : Denier de Charles le Chauve, Bourges, Ag, 1.36g, (BnF)

- A) + **CARLVVS RE** portrait à gauche
- R) **BITV RICES** (Bourges)

<sup>12</sup> MERMET M., *Histoire de la Ville de Vienne, de l'an 438 à l'an 1039*, Vienne 1833, p 236

### Louis, roi de Provence (890-901)

Lorsque Boson meurt au début de l'année 887, Ermengarde se rend en Alémanie avec son jeune fils Louis et y rencontre Charles le Gros à Kirchen sur le Rhin, au nord de Bâle. Celui-ci considère alors Louis comme un véritable carolingien, étant de sang royal par sa mère, fille du défunt empereur Louis II. Cela lui permet d'être reconnu par l'empereur. Charles, en l'absence d'héritier direct, va même jusqu'à l'adopter, dans l'optique de lui assurer une éventuelle part de la succession impériale. En tout état de cause, Louis n'apparaît pas encore comme l'héritier de Boson, car les chartes régionales reconnaissent Charles pour souverain. Cependant, à la fin de 887, Charles est déposé pour incapacité par les Grands de Germanie, et est envoyé dans un monastère, où il décède opportunément dès le début de l'année 888.

Entre 887 et 890, alors qu'il n'y a plus de roi officiellement, c'est la reine Ermengarde qui semble avoir le pouvoir sur la région, aidée de ses fidèles et notamment de son beau-frère Richard. Elle prépare en réalité l'accession au trône de Louis, qui est élu roi à Valence à l'automne 890, par les archevêques de Lyon, Arles, Vienne et Embrun, leurs suffragants, le tout en présence de grands et de deux envoyés d'Arnulf, roi de Germanie et successeur de Charles le Gros.

Dès lors Louis peut régner officiellement sur un territoire plus réduit que celui de son père en 879. Si l'intégralité de la Provence lui semble acquise, en revanche, plus aucun territoire bourguignon n'est sous son autorité, qui s'arrête au Lyonnais. A ce titre, le royaume de Louis se rapproche nettement plus de celui de Charles de Provence que de celui de son père. A l'instar de ce dernier, il choisit également Vienne comme capitale. Mais il voyage beaucoup. En 894, il se rend à Worms, où il reconnaît la supériorité d'Arnulf, roi de Francie Orientale. Concernant l'activité monétaire, aucune monnaie viennoise au nom de Charles le Gros et de la période d'interrègne ayant suivi sa mort n'est connue.

Le monnayage personnel de Louis à cette période est dans la continuité de celui de son père. En effet, il adapte le type émis par ce dernier en apposant son nom et en supprimant la référence à la grâce divine. Ce type est émis non seulement à Vienne, mais également à Lyon et Arles. En revanche, les quantités frappées semblent avoir été très faibles. Aujourd'hui, seule une obole est connue pour Vienne, un denier pour Arles, et quatre deniers pour Lyon, trouvés dans le Bugey, dont un seul est conservé au Musée des Beaux-Arts.



Figure 10 : Obole de Louis au titre royal, Vienne, Ag, 0.52g, 15mm (coll. priv.)

- A) + **LVDVICVS, REX** dans le champ (Louis roi)
- R) + **VIENNA CIVS**, croix pattée (Cité de Vienne)





Figure 11 : Denier de Louis au titre royal, Lyon, Ag, 1.55g, 21mm (MBAL, trouvé à Chaley dans le Bugey)

- A) + **LVDVICVS REX**, dans le champ  
 R) + **LVCDVNI CIVI S** croix pattée

### L'aventure italienne, le titre impérial

Dans le courant de l'année 900, Louis reçoit un appel des seigneurs italiens qui lui proposent la couronne de fer, au détriment de Bérenger de Frioul, dont ils contestent la domination. Le roi franchit les Alpes, et il est couronné à Pavie, probablement le 12 octobre 900. Il se dirige ensuite vers Rome qu'il atteint au début de février 901. Il reçoit la couronne impériale du pape Benoît IV le 15 ou 22 février 901<sup>13</sup>. Des monnaies au nom de Louis seront dès lors émises en Italie.

Le 12 mai 902, il est encore à Pavie, mais Bérenger réussit à retourner les seigneurs italiens à son profit, et le 17 juillet de cette même année, c'est ce dernier qui est le maître de la ville, où il acte en tant que roi. Selon Liutprand, l'évêque de Crémone et chroniqueur postérieur, Louis, constatant son infériorité, aurait fait à ce moment, en échange d'un libre retour à l'ouest des Alpes, la promesse à Bérenger de ne plus revenir tenter de capter la couronne italienne. Dès avant novembre 902, Louis est de retour à Vienne. Si Louis a perdu le titre de roi des Lombards, il demeure cependant empereur. Cette dignité lui est reconnue tant en Italie qu'en Provence. Ce ne sera qu'en 915 que Bérenger prendra le titre. Le 21 avril 904, Louis est à Arles.

Cependant, dès 905, Louis répond à un second appel des seigneurs italiens, de nouveau en révolte contre Bérenger. Au début de l'été il a de nouveau franchi les Alpes, et est de retour à Pavie le 24 juin, alors que Bérenger se retire à Vérone. Louis décide de marcher contre la ville et l'occupe dans la foulée, Bérenger se soustrayant à la lutte. Mais le 21 juillet, ce dernier réussit à s'introduire dans la ville et capture Louis, qu'il fait aveugler et laisse repartir en Provence.

Ce nouveau titre impérial est rapidement appliqué sur les monnaies et l'on fait évoluer le type royal. La légende **LVDVICVS IMPERATOR** remplace la légende **LVDVICVS REX**. Cependant, comme il n'y a pas la place pour mettre l'intégralité du titre impérial dans le champ, on tronque le mot **IMPERATOR**, en plaçant les trois dernières lettres dans le champ. Le revers reste identique, toujours avec cette mention de la ville de Vienne. En réalité, une seule monnaie à ce type est connue. Car très rapidement, à côté des trois lettres du champ, viendront se greffer d'autres initiales, difficilement déchiffrables et que Georges de Manteyer avait lues « V » et « C » et interprétées comme les initiales d'« Vgo Comes » (Hugues Comte) : ce **VGO**, Hugues, ne serait rien d'autre qu'Hugues d'Arles, le cousin du roi, nouveau régent du royaume qui aurait ainsi affirmé, discrètement mais cependant concrètement, son pouvoir sur les émissions monétaires.

Si les explications de M. de Manteyer semblent tout à fait plausibles, nous nuancerons cependant son propos par nos propres constatations de la difficulté de trouver des exemplaires comportant clairement ces lettres V et C. De ce fait, nous ne pouvons conclure de manière certaine sur le sujet pour le moment.

<sup>13</sup> POUPARDIN p 172



Figure12 : Deniers de Louis empereur, Vienne, Ag, 1.15g, 19mm / 1.40g, 20mm.  
(cliché cgb.fr, collection privée)

- A) + **LVDVICVS IMPR, TOR** dans le champ, cantonné ou non des lettres V et C,  
Initiales de « Vgo Comes » selon M de Manteyer  
R) + **VIENNA CIVIS**, croix pattée

### Un roi infirme, Hugues d'Arles nouvel homme fort du royaume

Aveugle, considérablement affaibli à la fois physiquement et politiquement, Louis vivra désormais reclus à Vienne. Ne pouvant plus exercer concrètement la royauté, Louis ne sera plus qu'un souverain nominal se contentant d'expédier des diplômes et d'autres agiront en son nom.

A Vienne désormais c'est la chancellerie archiepiscopale qui fait office de chancellerie royale, l'archevêque étant lui-même archichancelier du royaume.

Cependant, c'est un autre personnage qui va prendre progressivement l'ascendant sur tout le royaume : le comte Hugues, cousin du roi. Dès 903, Hugues est comte de Vienne. Cependant, ce n'est qu'après le retour de la deuxième expédition d'Italie et la cécité du roi qu'il devient de plus en plus influent, jusqu'à bientôt être tout puissant dans le royaume, exerçant de fait le rôle de régent. S'il ne délaissera pas pour autant le Viennois, Hugues va s'intéresser à la partie méridionale des états de Louis l'Aveugle, et centrer en premier lieu ses activités sur la Provence. Dépassant l'horizon provençal, Hugues cherche à conquérir la couronne italienne qu'il obtient en 926.

Il peut paraître étonnant qu'Hugues, étant de fait à la tête du royaume de Provence, n'ait jamais cherché à prendre le titre de Louis. Un petit accident aurait eu tôt fait de le délivrer du roi aveugle, et Hugues, fort de ses soutiens, aurait pu se faire élire au trône. Il semble pourtant qu'Hugues y ait songé sérieusement. Tout d'abord en empêchant Charles-Constantin, le fils de Louis, de succéder à son père en 928. La question de sa légitimité semble toujours ouverte, mais il semble bien que Charles-Constantin n'ait jamais été en capacité de réclamer le trône pour lui. En revanche il obtiendra cependant le comté de Vienne dès le 25 décembre 927, ce qui semble prouver que les Bosonides possédaient encore quelques soutiens, du moins en Viennois, face à leur cousin Hugues et ses familiers. D'autant plus qu'en 928, après la mort de Louis, a lieu une entrevue en aout ou septembre, entre Raoul, roi de Francie occidentale, Herbert de Vermandois, et Hugues. Hugues donna la province de Vienne au comte Herbert de Vermandois. Mais il semble bien que cette cession ne s'est jamais réalisée, Charles-Constantin restant en place à Vienne. Ce dernier fait soumission aux rois de Francie successifs : Raoul, au début de 931 et en 933, puis Louis IV en 941 et même 951, alors que depuis 943, Conrad, roi de Bourgogne, est entré en possession de tout le royaume de Provence. Charles-Constantin meurt en 962 et aucun nouveau comte n'est nommé, Conrad reprenant directement les prérogatives associées au titre.

### La fin du règne de Louis, l'apparition de l'église de Vienne et sa progressive mainmise sur le monnayage

Si officiellement Bérenger devient empereur en 915, les actes viennois et lyonnais continueront pourtant d'être datés du règne de l'empereur Louis, jusqu'à, et même postérieurement à la mort de celui-ci, en l'absence de successeur clairement désigné. Pourtant, dans la dernière partie de son règne, ce titre impérial disparaît des monnaies viennoises. En réalité, seul le nom du roi demeure,

sans aucun titre, du côté croix. Le côté pile est extrêmement simplifié également, ne portant plus que les initiales VI ou IV, abrégatives de Vienne. Ces monnaies quasiment sans légende ne seront pas une spécificité viennoise, elles seront également émises pendant longtemps à Auxerre, possession de Richard le Justicier, l'oncle de Louis. Il s'agit donc vraisemblablement d'une « mode » qui s'est développée dans les premières décennies du Xe siècle.



Figure 13 : Deniers au nom de Louis, Vienne, Ag, 20mm, 1.39g / 20mm, 1.35g.  
(Collection privée)

- A) + **LVDOVICVS**, croix pattée  
R) (anépigraphe) **VI** ou **IV** dans le champ (Vienna)

L'atelier semble ensuite passer aux mains de l'Eglise de Vienne, mais contrairement à celle d'Arles, pour laquelle on a un diplôme daté de 921 transférant explicitement les droits monétaires, aucun document précis ne permet de proposer de datation pour cette transition. Il paraît cependant plausible d'envisager le début de cette transition sous l'épiscopat d'Alexandre (907-926). Plusieurs types vont marquer ce passage du monnayage du pouvoir laïc au pouvoir ecclésiastique, et il est difficile de déterminer s'ils ont subitement purement et simplement remplacé le monnayage au nom du roi où s'ils se sont progressivement insérés dans la fabrication jusqu'à devenir prédominants. En réalité, rien ne permet d'affirmer que l'Eglise de Vienne, une fois l'atelier en main, n'ait pas continué pendant quelques temps d'émettre le type en cours, à savoir le type au nom du roi et aux initiales VI. Cependant, l'église se met à affirmer clairement sa possession de la monnaie, par un geste significatif, à savoir l'apposition de son nom, probablement par modification d'un coin existant. En effet, du côté des initiales VI, dont l'espace réservé habituellement à la légende était vide, apparaît la mention : **SC MAVRIC MOT** (**SC**ancti **MAVRIC**i **MO**ne**TA**, Monnaie de Saint-Maurice, vocable de l'église de Vienne). Le côté croix avec le nom du roi est conservé à l'identique. Seuls deux exemplaires sont connus de ce type, l'un en collection privée, l'autre conservé au musée de Lyon et qui est celui répertorié dans les ouvrages (PA 4814, Caron 487, Villard 68, Morin-Pons n°1). Sur l'exemplaire de Lyon, le nom de Louis est difficilement lisible, probablement écrit de manière rétrograde. Peut-être s'agit-il déjà comme le souligne Jean Claude Bedel, d'une déformation volontaire du nom du roi, mais en tout état de cause, c'est bien encore un type royal<sup>14</sup>.



Figure 14 : Denier au nom de Louis et de saint Maurice, Vienne, Ag, 1.01g, 20 mm / 1.33g, 21.5 mm (collection privée / MBAL, exemplaire de référence Poey d'Avant 4814)

- A) + **SC MAVRIC MOT**, **VI** dans le champ  
R) + **LVDOVICVS** à l'endroit ou rétrograde (**VLODIVI.**), croix pattée

<sup>14</sup> BEDEL J.-C., « Les monnaies de Vienne de Louis l'Aveugle à l'archevêque Sobon (887-952) »,

Une autre manière dans l'affirmation du pouvoir de l'église sur cette monnaie de Vienne consistera à éliminer toute référence au monarque. Lors de cette émission, le roi est probablement encore vivant, mais nous sommes sans doute dans les dernières années du règne (920-928). Pourtant, son nom disparaît de l'emplacement qu'il occupait jusque-là, pour ne subsister au revers que sous forme d'initiales. En effet, profitant de la confusion créée par les types royaux, portant indifféremment au revers les lettres VI, ou IV, le graveur transforme probablement certains coins de ce dernier type à l'aide de quelques coups de poinçon : le IV devient LV, suivi ou non de trois points abrégatifs. Le nom du roi est désormais réduit à la portion congrue (LVDOVICVS). Sur l'autre face, seul le nom de Saint-Maurice apparaît : SC (tilde) MAVRIC VIENS (Sancti MAVRICI VIENNa Sedes ?)

Sur les quatre exemplaires que nous avons recensés, dans les musées de Lyon, Vienne et aux Cabinets des Médailles de Paris et Marseille, il y a 2 coins de pile (Lyon/Marseille et Vienne/BnF) et 2 coins de revers (Lyon/Vienne/BnF et Marseille). Cette constatation laisse à penser à un monnayage somme toute assez restreint. Le denier du Musée des Beaux-Arts de Lyon a été trouvé à Lyon au XIXe siècle, en compagnie du premier type ecclésial présenté ci-dessus. Henri Morin-Pons, mentionne d'ailleurs que cinq deniers de ce type avaient été découverts à cette occasion. Il y a fort à parier que nous ayons ici rassemblé quatre de ces cinq exemplaires.



Figure 15 : Les quatre deniers connus au nom de Louis et de saint Maurice, Vienne, Ag, [1.23g, 1.20g, 1.23g, 1.23g / 21mm] (MBAL, BnF, Musée de Vienne, Cabinet des Médailles de Marseille)

R) + anépigraphe **LV** dans le champ (LVDOVICVS), suivi ou non d'un signe d'abréviation de 3 points

C) + **S** (tilde)**C MAVR°VIENS**, croix pattée

L'étape suivante consiste naturellement à supprimer le nom du roi. On peut imaginer que celui-ci est désormais décédé, donc que nous sommes après 928. D'ailleurs, le monétaire aurait bien été en peine, à cette date, de mettre un nom de roi sur les monnaies qu'il fabriquait ! Le pouvoir dans Vienne est alors assuré par le comte Charles-Constantin, et l'archevêque Sobon (926-949). Le nom de Vienne revient côté pile, avec sans doute une modification de coins, le « VI » central étant complété dans la légende par les lettres « ENNA » réparties équipolement.

Côté croix, on retrouve la légende de la monnaie de saint Maurice, avec plusieurs variantes. Ces monnaies connues à quelques exemplaires seulement, semblent augurer d'un relâchement, à la fois dans la fabrication assez fruste et dans la régularité des légendes. Notons qu'une d'entre elles, non illustrée ici, a été retrouvée dans un trésor en Espagne<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> CRUSAFONT M., "Trobales monetaries XXX", Acta Numismatica 45, Barcelone, 2015, p. 227-237, n°9, non attribué



Figure 16 : Deniers au nom de saint Maurice, Vienne, après 928, Ag, 1.05g, 20 mm / 1.29g, 21mm (Coll. priv.)

- A) + **SCI MAVRIC MONE** (variantes), croix pattée (Sancti Maurici Moneta)  
 R) **VIENNA**

Nous insérons ici un denier inédit, trouvé au musée de Vienne. C'est un type de transition, pour lequel seule l'obole avait été recensée par Villard, comme faisant partie de la collection Manteyer. Cette fois-ci, le vocable « SANCTI MAVRICI » est isolé, sur une face. La légende est très déformée. C'est une monnaie très fruste, de mauvais aloi, portant encore les deux lettres VI dans le champ, mais dont le style est déjà plus proche des monnaies ultérieures que nous abordons ci-dessous, et probablement frappée sous l'épiscopat de Sobon.



Figure 17 : Denier au nom de saint Maurice, Vienne, Ag, 1.10g, 22 mm (Musée de Vienne)

- A) + **MONETA, VI** dans le champ, (Monnaie de Vienne)  
 R) **SCI IMVRICII**, croix pattée (déformation de Sancti Maurici)

### Le type au S, sous l'épiscopat de Sobon : un monnayage plus régulier

Les types portant le nom de l'église viennoise que nous avons recensés ci-dessus semblent tous être des types intermédiaires et sont tous issus initialement du type royal des années 910-920. Progressivement, ils imposent le nom de saint Maurice, donc de l'église de Vienne, tout d'abord à côté de celui du roi, puis reléguant ce dernier à ses initiales, et enfin en le supprimant complètement, sans doute une fois celui-ci décédé, en l'absence de successeur. Tous ces types semblent avoir eu une existence assez limitée, et sont connus à très peu d'exemplaires. Ce qui ne les empêche pas d'avoir voyagé, puisque, comme on l'a vu, certains ont été retrouvés dans un trésor en Espagne. Le caractère fruste de la majorité de ces monnaies laisse à penser à une fabrication hâtive, peut être synonyme de temps troublés. En effet, nous avons mentionné sans précision « l'archevêque de Vienne », pour cette période suivant les morts d'Alexandre (926) et du roi (928). Mais il semble bien qu'en réalité deux concurrents se soient disputés le titre d'archevêque<sup>16</sup>. D'un côté Sobon, prévôt du chapitre et membre de la famille vicomtale de Vienne, et de l'autre Rostaing, issu d'une famille implantée dans le Romanais, autour de l'abbaye saint Barnard dont il pouvait se prévaloir du soutien, ainsi que de celui de l'aristocratie viennoise. Il semble que les deux personnages soient élus simultanément, chacun représentant son parti. Les lacunes documentaires

<sup>16</sup> NIMMEGEERS, op cit., p130

ne permettent pas de retracer l'évolution de ce conflit, mais Sobon finira par l'emporter, Rostaing ne souscrivant plus en qualité d'archevêque et se recentrant sur ses possessions familiales. C'est peut être lorsque Sobon fut définitivement assuré du siège archiepiscopal que la période de transition monétaire prendra fin. Un nouveau type est émis dans des quantités plus importantes, le type au S.



Figure 18 : Denier au nom de saint Maurice, Vienne, Ag, 1.29g, 20 mm. (BnF)

A) + **VIENNA**, S dans le champ, (Vienne)

R) **S MAVRICI**, croix pattée, le V étant en réalité un R (Saint Maurice)

La lettre S, initiale de Sobon ?

Absolument aucun indice ne permet, en observant cette monnaie, d'attribuer cette lettre S comme étant l'initiale de Sobon. Nous rappellerons ici que le seul élément tangible permettant d'affirmer que ce type monétaire a été émis sous cet archevêque est la découverte du trésor de Villette d'Anthon<sup>17</sup>. En effet, la simultanéité de la présence de ces deniers avec celle de monnaies au nom du roi Conrad, roi en pratique à partir 943, et de ceux au nom du marquis de Lyon Hugues le Noir, décédé en 952 permet de classer ces deniers dans cette période.

La signification la plus vraisemblable de cette initiale demeure en réalité « SEDES », pour marquer l'emprise épiscopale sur la monnaie. Des deniers pré-carolingiens émis au nom de Vienne portaient déjà ce mot en toutes lettres. Le dixième siècle ne fait que constater le retour de l'atelier monétaire dans le giron archiepiscopal, comme si une parenthèse carolingienne se refermait.



Figure 19 : Denier pré carolingien, Vienne, Ag, (Coll. Priv.)

A) + **VI** surmonté d'un tilde abréviatif dans le champ, (VIENNA)

R) Croix cantonnée des lettres **S E D S** (SEDES)

Si l'on repense aux premières émissions au nom de l'église de Vienne que nous avons étudiées ci-dessus, nous constatons que le type où le nom du roi Louis avait été réduit à ses initiales portait côté croix la légende SC MAVR VIENS (SanCti MAVRici VIENna Sedes). Désormais, cette

<sup>17</sup> GUIGUE M.C. : « Note sur des deniers du Xe siècle aux noms de Sobon, archevêque de Vienne, de Conrad le Pacifique et de Hugues Comte de Lyon, trouvés à Villette d'Anthon », *Revue du Lyonnais*, 1866 p.495-500 et LONGPERIER A. de, « Deniers du comte Hugues frappés à Lyon au milieu du Xe siècle », *Revue Numismatique* vol. 12 1867

légende se développe sur les deux côtés de la monnaie toute référence au roi défunt ayant disparu: S MAVRICI VIENNA S. (Sancti MAVRICI VIENNA Sedes).

Cependant, quelques éléments permettent d'argumenter en faveur de l'initiale de Sobon. Tout d'abord un denier émis dans les années 1050 à Vienne, donc très peu de temps après ces deniers au S, comportant un G majuscule, qui peut difficilement être autre chose que l'initiale du roi Conrad (appelé Gunradus en Viennois). Ce serait dans ce cas bien une initiale de personne inscrite ici, dans la continuité de ce qui se faisait antérieurement. D'autre part, à Arles, le successeur de l'archevêque Manassès à la mort de celui-ci en 961, Ithier, émet des deniers avec un I majuscule. Ithier était originaire du Lyonnais, donc proche de Vienne, et a été installé à Arles par le roi Conrad. Pour son monnayage, il a donc très bien pu s'inspirer de ce qui se faisait dans sa région d'origine et apposer son initiale dans le champ.



Figure 20 : Denier d'Arles au I, Arles, Ag, 1.11g, 20 mm (MBAL)

A) + **ARELA CIVIS**, **I** dans le champ, (Cité d'Arles)  
R) + **SCI STEPHANI**, croix pattée



Figure 21 : Denier au nom de saint Maurice et à la lettre G, Vienne, Ag, 1.22g, 23 mm, (MBAL)

A) + **VIENNA CIV**, **G** dans le champ, (Cité de Vienne, initiale de Conrad ?)  
R) + **SCI MAVRICI**, croix pattée, (saint Maurice)

Une autre initiale, bien dissimulée...

Le côté croix de ces monnaies au S cache une autre initiale, que nous avons pour le moment relevée sur tous les exemplaires examinés, que l'écriture soit régulière ou rétrograde. Il s'agit de la lettre R, placée de telle sorte qu'elle joue le rôle du V de MAVRICI. En effet, alors que la légende S MAVRICI est écrite circulairement, ce R est discrètement placé de manière lisible, tout en bas. Que signifie donc cette lettre ? Serait-ce l'initiale de Rostaing qui serait demeuré évêque auxiliaire, en miroir de celle de Sobon l'archevêque en titre ? Cette hypothèse nous semble peu crédible.

En fait, la présence de ce R, ne nous semble désigner rien d'autre que celle du roi (*Rex* ou *Regalis*), en l'occurrence Conrad. Dans ce cas, peut-on réellement interpréter le « S » comme l'initiale de Sobon ? Revenir à une attribution à « Sedes » paraîtrait logique, placée en miroir du « Regalis » : les deux pouvoirs en place à Vienne sont représentés sur la monnaie. Même si la monnaie est au nom de l'Eglise de Vienne, le roi y est présent, et en reçoit certainement une part des revenus.



Figure 22 : Le petit R, dissimulé dans la légende

D'ailleurs, quelques années plus tard, ce « R » va de nouveau apparaître, mais cette fois en plein champ, toujours du côté de la légende de saint Maurice. Ces monnaies seront les seules sur lesquelles les archevêques de Vienne apposeront leur nom en toutes lettres. En effet, Thibault, imposé, semble-t-il après quelques difficultés, sur le siège archiepiscopal par le roi Conrad, n'hésitera pas à affirmer sa possession de la monnaie en remplaçant la légende anonyme par la mention de « Thibault, évêque (de Vienne) » (*Theubaldus, (Vienna), praesul*). Au revers, toujours cette mention de saint Maurice, accompagnée de la lettre R qui occupe le champ, très probablement une allusion au pouvoir du roi Conrad sur la cité, pouvoir désormais bien établi. C'est donc paradoxalement au moment où l'archevêque peut s'affirmer clairement et signer le monnayage qu'un signe rappelle au revers à qui il doit sa présence sur le siège viennois.



Figure 23 : denier au nom de Thibault (957/58-1000), Vienne, Ag, 0.96 g, 19 mm (MBAL)

- A) + **TEVBALDVS** (signe abrégatif), dans le champ lettres P et R entrecroisées, barrées d'un tilde abrégatif, (Theubaldus, (Vienna) Praesul, Thibault évêque de Vienne)
- R) + **SCS MAVRICIS**, **R** central, (Saint Maurice, Rex ?)

## Conclusion

Le monnayage demeure le reflet du pouvoir. Vienne ne semble pas faire exception. Les IXe et Xe siècles ont vu d'importants mouvements dans la répartition du pouvoir monétaire dans la cité. Le monnayage carolingien classique de Charles le Chauve a été remplacé dès 879 par celui des Bosonides, mais la faiblesse de Louis a favorisé l'ascension de l'archevêque qui semble pouvoir s'affranchir de la tutelle royale dans les années 920. Pourtant, l'arrivée de la dynastie rodolpheine en 943 le contraint de nouveau à partager cette monnaie. Si c'est bien l'Eglise de Vienne qui émet dans la cité, elle le fait en accord avec le roi, par délégation de celui-ci, qui tient à conserver une présence, même symbolique sur les deniers émis.

En tout état de cause, une constante dans l'évolution de ce monnayage est celle de la modification par petites touches. Il s'agit de ne jamais créer de type complètement nouveau, qui dissuaderait éventuellement les utilisateurs d'accepter cette monnaie. Boson modifie le type de l'édit de Pîtres de Charles le Chauve pour y apposer son nom. Son fils Louis reprend le type paternel, qu'il fait évoluer lorsqu'il obtient le titre impérial. Lorsque l'église viennoise s'empare de la monnaie, elle se contente de reprendre le type royal, qu'elle surcharge tout d'abord d'une légende à son nom, avant de progressivement faire disparaître le nom du roi, pour pouvoir ensuite s'affirmer



pleinement sur les deux faces des monnaies. Et même lorsque le nouveau roi Conrad règnera effectivement à Vienne, il se contentera d'une initiale, tout d'abord intercalée dans la légende puis apposée en plein champ, alors qu'à Lyon il inaugurerait un type complètement nouveau. Reflets des évolutions politiques, les types monétaires viennois semblent se succéder assez rapidement dans ces années 870-950, et plus particulièrement dans les années 920-930, années où le monnayage devient ecclésiastique. Ce n'est qu'à partir de la moitié du XI<sup>e</sup> siècle que viendront les types anonymes immobilisés, qui désormais s'affranchiront des soubresauts politiques.

### Abréviations :

MBAL : Musée des Beaux-Arts de Lyon

BnF : Cabinet des Médailles, Paris

PA : Poey d'Avant

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUTIER R.-H. (1973) Aux origines du royaume de Provence. De la sédition avortée de Boson à la royauté légitime de Louis, *Provence Historique*, Tome 23, p. 41-68.
- BEDEL J.-C. (2006) Les monnaies de Vienne de Louis l'Aveugle à l'archevêque Sobon (887-952), *Cahiers numismatiques* n°170, p. 45-49.
- BEDEL J.-C. (2007) Une obole inédite pour la ville de Vienne frappée au nom du roi Louis de Provence (890-900), *Cahiers numismatiques* n°174, p. 49-50.
- BORREL V. (2013) *Circulations et émissions monétaires dans l'espace du Royaume de Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (1148)*, Mémoire de master 1, Université de Savoie, Chambéry.
- BORREL V. (2014) *Circulations et émissions monétaires dans l'espace du royaume de Bourgogne-Provence, ou royaume d'Arles, des Carolingiens au XIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de master 2, Université de Savoie, Chambéry.
- BORREL V. (2015) Trois monnaies inédites du Royaume de Provence au nom de Louis l'Aveugle (887-928), *OMNI* n°9, p. 212-219.
- BOUCHARD C. (1988) The Bosonids or Rising to Power in the Late Carolingian Age, *French Historical Studies*, Vol. 15, No. 3, p. 407-431.
- CRUSAFONT M. (2015) Trobales monetaries XXX, *Acta Numismatica* 45, Barcelone, p. 227-237.
- GEARY P. (1996) *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, traduit de l'anglais par J. P. Ricard, Aubier.
- GUIGUE M.C. (1866) Note sur des deniers du Xe siècle aux noms de Sobon, archevêque de Vienne, de Conrad le Pacifique et de Hugues Comte de Lyon, trouvés à Villette d'Anthon, *Revue du Lyonnais*, p.495-500.
- LONGPERIER A. de (1867) Deniers du comte Hugues frappés à Lyon au milieu du Xe siècle, *Revue Numismatique* vol. 12.
- MANTEYER G. de (1929) *Les origines de la Maison de Savoie et du Dauphiné de Viennois – leurs monnaies féodales*, Gap.
- MERMET M. (1833) *Histoire de la Ville de Vienne de l'an 438 à l'an 1039*, Vienne.
- MORIN-PONS H. (1854) *Numismatique féodale du Dauphiné*, Paris.
- NIMMEGEERS N. (2014) *Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (Ve-XI<sup>e</sup> siècle)*, PUR.

- POEY D'AVANT F. (1862) *Monnaies féodales de France*, 3 tomes, réédition par Les Chevaliers.
- POLY J.P. (1976) *La Provence et la société féodale, 879-1166*, Bordas, Paris.
- POUPARDIN R. (1901) *Le Royaume de Provence sous les Carolingiens (855-933)*, Paris, E. Brouillon.
- RIPART L. (2015) Les temps séculiers (IXe-Xe siècles), B. ANDENMATTEN et L. RIPART, *L'abbaye de Saint-Maurice, Histoire et archéologie*, vol. 1, Gollion, p. 135-149.
- VILLARD A. (1942), *La monnaie viennoise*, Gap.



**OMNI**

Achevé d'imprimer en juillet 2016  
ISSN 2104-8363

Dépôt légal : juillet 2016  
Imprimé en France  
Edition OMNI

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.